

MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

Conseil municipal : séance du 4 juillet 2017

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Duveau, Point, Levesque, Gaboriau, Le Breton, Courtois, Barbier, Vivion et Guetté.

Pouvoirs : M. Bodin donne pouvoir à Mme Levesque.

Absents excusés : Mme Mathilde Chevalier, M. Cédric Sorin

Élection des délégués pour les élections Sénatoriales

Sont élus délégués titulaires : MM. Barbier Daniel, Poupard Joël et Guetté Louis-Marie

Sont élus délégués suppléants : MM. Vivion Yannick, Duveau Jean-Yves et Point Frédéric.

Bâtiments communaux

Clés électroniques – La commission a rencontré les deux fournisseurs qui ont affiné leurs devis en répondant sur des éléments identiques.

COMEC : 32 789.38 € HT (WINKHAUS)

CONIN : 33 198.49 € HT (VACHETTE)

La commission juge les deux produits intéressants et propose de retenir le devis de la COMEC. Le conseil municipal valide ce choix.

Atelier communal – La porte d'entrée sera remplacée pour plus de sécurité. Montant : 1 272.80 € (Uzureau).

Salle du Cormier – Le bardage détérioré sera remplacé. Montant : 3 015.80 € HT (Uzureau).

Salle de sport – Le planning a été établi pour l'année 2017-2018. Pas de demande particulière.

Sacristie – Le responsable de la commission a rencontré l'entreprise Barré pour un devis de rénovation.

Affichage – Voir pour un panneau d'informations.

Accessibilité salle Saint Jacques – Pour la maîtrise d'œuvre, 25 architectes ont été contactés. Neuf d'entre eux ont répondu. Les dossiers de candidature seront présentés lors d'une réunion qui aura lieu le 20/07/2017 à 18h30. La commission d'études sera composée de : Daniel Barbier, Yannick Vivion, Louis-Marie Guetté, Michel Le Breton, Jean-Yves Duveau, Pauline Levesque, Frédéric Point.

Local des associations – Voir si un disjoncteur supplémentaire peut être prévu dans le local du comité des fêtes.

Affaires sociales

ALSH été – Le nombre d'inscrits est très satisfaisant. En moyenne, 27 enfants/jour en juillet. Pour le mois d'août des inscriptions sont déjà enregistrées. Les familles peuvent rendre les plannings jusqu'au 26/07/2017.

L'équipe d'animation gère l'organisation des animations, l'encadrement des groupes notamment pour les sorties ainsi que l'intendance.

Rentrée scolaire

Portes-ouvertes - Les portes ouvertes de la cantine et de la maison de l'enfance auront lieu le vendredi 1^{er} septembre prochain de 15h30 à 16h30

TAP – Les animations de la première période sont d’ores et déjà prévues. Une réunion est programmée avec les intervenants le 1^{er} septembre 2017.

Portail famille – La commission souhaite rencontrer le prestataire informatique avant la mise en service auprès des familles afin de solutionner les problèmes d’utilisation.

Animation – Suite à la demande de l’association « Soutenons Jules » d’organiser une soirée-débat sur le don d’organes, compte tenu de la faible mobilisation de la population pour la soirée-débat sur le thème des réseaux sociaux, la commission préfère reporter cette animation. Néanmoins, la commission émet l’idée d’organiser quelque chose à l’occasion du Téléthon.

Feu d’artifice – Les échos sont bons. La fête s’est bien déroulée malgré une météo mitigée et un public peu nombreux.

Voirie – Urbanisme

Aménagement du centre-bourg – Après avoir pris connaissance du rapport d’ouverture des plis et d’analyse des offres de la commission d’appel d’offres, le conseil municipal décide de confier les travaux de l’aménagement de l’îlot du Cureau à l’équipe : Cholet TP / Edelweiss pour un montant total de 205 650.66 € HT.

Le conseil municipal valide également le devis du SIEMML pour un montant de 17 463.49 €.

Matériel de désherbage – L’Agence de l’eau a accordé une subvention d’un montant de 2 716 € pour financer l’achat de ce matériel.

Travaux extra-muros – Les travaux sur les chemins communaux sont en cours. L’Agglomération du Choletais (ADC) va faire faire un état des lieux par un cabinet spécialisé afin de déterminer les travaux à réaliser et de les prioriser. Ensuite un appel d’offres sera organisé pour ces travaux.

Sentiers de randonnées – La société INGERGIS interviendra entre le 21/07/2017 et le 20/08/2017 pour effectuer le relevé des sentiers. Les intervenants seront sur des vélos équipés de caméras. La restitution se fera aux communes via le SIG. Par la suite, un appel d’offres sera organisé pour les travaux.

Radar pédagogique – Synthèse des derniers relevés

Dates	Emplacement	Vitesse moyenne		Vitesse maximum		Véhicules par jour	
		Entrant	Sortant	Entrant	Sortant	Entrant	Sortant
26/04 au 09/05/17	Rue St Aubin	40.85 km/h	45.20 km/h	81 km/h	120 km/h	778	816
12 au 29/05/17	Rue A. Michaud	24.99 Km/h	25.74 km/h	58 km/h	77 km/h	627	602
30/05 au 13/06	Rue du Sacré Cœur	37.27 km/h	37.62 km/h	128 km/h	93 km/h	492	454
14 au 28/06/17	Rue St Jacques	34.36 km/h	33.16 km/h	90 km/h	90 km/h	212	219

Circulation – Il est signalé que la voie communale n° 3 a été interdite à la circulation ce jour sans autorisation.

Agglomération du Choletais

Rapport d’activités de la Communauté de Communes du Bocage – Le conseil municipal approuve le rapport d’activités de l’année 2016.

PLU – Le document sera approuvé lors de la réunion du 17/07/2017. Il entrera en vigueur un mois après la publication de la délibération et des mesures de publicité (insertion dans les journaux).

Finances

CLECT - Après déduction de la part destinée au PLU, le montant de l’allocation compensatrice s’élèvera à 298 262 €. D’autres prélèvements ou remboursements sont à prévoir comme la part de la voirie intra-muros, le salaire de la bibliothécaire.

FPIC – La commune va percevoir 3 276 €

Dotation de solidarité – La commune va percevoir 3 256 € soit 3.59 € par habitant.

Finances

Remboursement d'arrhes – Le conseil municipal accepte de rembourser les arrhes versées par des locataires suite à l'annulation de la réservation de la salle Saint Jacques. (Montant : 45.60 €).

Vente de matériel – Le conseil municipal fixe le prix de vente de l'ancien enrouleur d'arrosage à 200 € et de la benne 3 points à 100 €.

Admission en non-valeur – Une somme de 639.42 € est admise en non-valeur à la demande du Trésorier Municipal. Cette somme correspond à des factures de cantine et d'accueil d'une famille ayant un dossier de surendettement.

Etat de la dette – Un état de la dette pluriannuel sera transmis aux conseillers municipaux.

Questions diverses

Journée d'initiation au pistage – Dans le cadre de son activité d'éducateur canin, Mme Vanessa Batardy organise une journée d'initiation au pistage le samedi 30 septembre 2017 à l'étang du Cormier.

Bibliothécaire – Suite à l'annonce passée, il y a 66 candidatures qui seront examinées par les élus référents des communes concernées le 05/07/2017.

Prochaines réunions

Conseil Municipal :	Jeudi 7 septembre 2017	20h15
Maire/adjoints	Lundi 28 août 2017	20h00